



Decompte anormal des congés payés par mon employeur

Par **cocolelico**, le **04/05/2009** à **11:46**

Bonjour,

Je suis employée par une société internet et en Decembre, mon superieur m'a accordé de pouvoir travailler à distance de chez mes parents afin de passer les fetes en famille. Il n'y a eu aucun accord écrit ,ni de demande de congés payés de ma part etant donné que je devais travailler à distance .

Ce que j'ai fait puisque j'ai travaillé tous les jours afin de remplir ma part du "contrat". Cependant,et à aujourd'hui 4 mois apres , on me decompte ces jours en congés payes. Je n'ai fait aucune demande de congés ,ni reçu aucun accord écrit, que puis je faire ?

MErci de votre aide